



**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 10 janvier 2018**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le dixième jour du mois de janvier deux mille dix-huit, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Réal Ryan, Noyan, et les conseillers régionaux suivants:

M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Alain Laplante, Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

Substituts : Mme Julie Brosseau pour M. le maire Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Mme Carol Rivard pour M. le maire Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution 15046-18

**Comité formé pour gérer le Fonds pour la protection,
la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu
et des milieux humides associés**

Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu et maire de la municipalité de Noyan, M. Réal Ryan, le préfet suppléant et maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Alain Laplante, et les conseillers régionaux Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de la municipalité de Lacolle, M. Jacques Desmarais, maire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et M. Jacques Lavallée, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, soient nommés membres du comité « Environnement » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, siègent au sein du comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Signé: Réal Ryan, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Me Joane Saulnier,
MRC du Haut-Richelieu